



**BOUSBOTTE**

**37 rue Battant 25000 BESANCON**

Agrément J et S 643 du 08.01.1920 - Association Loi 1901 fondée en 1895

[bousbotteassociation@orange.fr](mailto:bousbotteassociation@orange.fr) [WWW.bousbotte.fr](http://WWW.bousbotte.fr)

## Jeunesses et Aînées - SAISON 2020/2021

**Responsable GYM Filles :**

**Marie France JUNOD**

04 rue du Vivarais

25000 BESANCON

06 87 40 55 47

[mf.junod@orange.fr](mailto:mf.junod@orange.fr)

**Président :**

**Monsieur Jean Paul LAMBLIN**

18 B rue Fontaine Écu

25000 BESANCON

☎03 81 83 07 83

[lamblin.jeanpaul25@orange.fr](mailto:lamblin.jeanpaul25@orange.fr)

Les inscriptions seront prises OBLIGATOIREMENT **le vendredi 28.08.2020 de 18 h 00 à 20 H 00 et le samedi 29.09.2020 de 9 h 30 à 12 h 30** à la salle BEAUREGARD 57 chemin du fort de Bregille

Reprise des entraînements :

**MERCREDI 09 SEPTEMBRE 2020 à 17 h 15 GYMNASSE SAINTE FAMILLE 33 rue Brulard**

**JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020 à 17 h 30 GYMNASSE DENFERT ROCHEREAU**

**JEUNESSES**

Nées en 2010 et 2009

Benjamines

Nées en 2008 et 2007

Minimes

**AINÉES**

Nées en 2006 et 2005

Cadettes

Nées en 2004 et 2003

Juniors

Nées en 2002 et avant

Seniors

**CONDITIONS D'INSCRIPTIONS :**

**COTISATION ANNUELLE**

**130.00 € pour 1 personne**

**223.00 € pour 2 personnes**

**324.00 € pour 3 personnes**

**\*payable à l'inscription mais (Possibilité d'établir plusieurs chèques. (Ordre BOUSBOTTE) - CHÈQUES VACANCES ACCEPTÉS**

Possibilité d'avoir une aide au CCAS de BESANCON (voir votre assistante sociale de quartier) afin d'établir un dossier avant le 30 octobre 2020. Attestation délivrée sur demande **pour les CE** qui prennent en charge une partie ou la totalité de la cotisation. La demander à MF JUNOD

**ATTENTION : Les CHÈQUES SPORT pour les enfants en primaire pour celles et ceux qui bénéficient de l'allocation rentrée. Un dossier sera distribué à la rentrée (PREVOIR PHOTOCOPIE DE L'ALLOCATION RENTRÉE LE JOUR DE LA RENTRÉE).** Dossier Avant le 30.10.2020

Les collégiens eux bénéficient du PASSE DOUBS document envoyé directement aux familles concernées par le Conseil DEPARTEMENTAL du DOUBS - Aide de la ville de BESANCON : tickets Loisirs – faire la demande auprès du CCAS de votre quartier

**Tout cela sera expliqué lors des inscriptions et les dossiers papier seront distribués aux personnes qui n'ont pas d'imprimante**

**POUR POUVOIR ÊTRE ASSURÉ ET AVOIR SA LICENCE : IL FAUT :**

1. **CERTIFICAT MÉDICAL** avec l'option apte à la PRATIQUE DE LA GYMNASTIQUE A APPORTER LE JOUR DE L'INSCRIPTION. Valable à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019 pour les nouvelles – pour les anciennes : nouvelle disposition le certificat médical est valable trois saisons sportives. Attention il faudra remplir le questionnaire joint afin d'être en règle
2. **2 PHOTOS D'IDENTITÉ RECENTES** À apporter le jour de l'inscription (gym-moniteur et juge)
3. **AUTORISATION PARENTALE** A apporter le jour de l'inscription (les gyms majeures remplissent elles mêmes leur autorisation)
4. **FICHE D'INSCRIPTION** à apporter le jour de votre inscription
5. **LA COTISATION (chèque – chèque vacances – liquide)**

Pour les nouvelles, un essai est autorisé à condition d'avoir un certificat médical. TOUS LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLET après trois séances. Nous ne pourrons pas accepter pendant les ENTRAÎNEMENTS les GYMS qui n'auront pas fourni LE DOSSIER COMPLET.

#### ENTRAÎNEMENTS 2019/2020

LUNDI	17 h 35 à 19 h 15	GYMNASE SAINTE FAMILLE
MARDI	17 h 30 à 19 h 15	GYMNASE DENFERT ROCHEREAU
MERCREDI	17 h 15 à 19 h 15	GYMNASE SAINTE FAMILLE
JEUDI	17 h 30 à 19 h 15	GYMNASE DENFERT ROCHEREAU
Barres Poutre	lundi et mardi	
Sol et Table de saut	mercredi et jeudi	
Entraînements particuliers pour les libres		
Dimanche	10 h 00 - 12 h 00	Gymnase DENFERT ROCHEREAU

Les Moniteurs, Monitrices doivent obligatoirement fournir un CERTIFICAT MÉDICAL et 2 PHOTOS d'IDENTITÉ pour la licence Entraîneur - Les JUGES 2 photos d'identité pour la licence Dirigeant Juge

Nous vous rappelons que la BOUSBOTTE est affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) et que celle-ci est d'OBÉDIENCE CHRÉTIENNE mais tout le monde est accepté

La participation aux compétitions est **OBLIGATOIRE** (sauf cas de force majeure) voir Règlement Intérieur à signer

TENUE de compétition qui est **OBLIGATOIRE** se compose

- D'un SURVETEMENT club
- D'un JUSTAUCORPS club
- CHOUCOU pour les cheveux
- D'un T SHIRT ROUGE flocké Bousbotte

**En vente au club uniquement. Responsables Isabelle BLANCO et Véronique BERERD**

Les autres sections de la BOUSBOTTE

1. DANCE COUNTRY	Responsable Bernard BENDERITTER	03 81 50 38 45
2. GYM DETENTE	Responsable Emmanuel GUILLEMIN	06 74 49 56 45
3. TENNIS DE TABLE	Responsable Catherine LAMBERON	03 81 47 09 42
4. RANDONNÉE	Responsable Charles ALLEGRINI	03 81 51 20 39
5. SCRAPBOOKING	Responsable Ingrid LIU	<a href="mailto:ingrid.liu@free.fr">ingrid.liu@free.fr</a>
6. CARDIO TRAINING	Responsable Maelle LIU	<a href="mailto:maelleliu@gmail.com">maelleliu@gmail.com</a>

Les **DATES de COMPÉTITION** vous seront communiquées lors **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**. Chaque Gym, chaque juge et chaque cadre aura son calendrier pour la saison 2020/2021

Des Stages se dérouleront lors des vacances (Août - Toussaint - Noël - Février - Pâques) comme les saisons précédentes. Les Circulaires sont distribuées 1 mois avant. Pas de stage en AOÛT cette année

Marie France JUNOD

TOUTES LES PERSONNES QUI ONT UN E MAIL DOIVENT NOUS LE REMPLIR **CORRECTEMENT** SUR LA FICHE D'INSCRIPTION merci

Un groupe **privé et fermé BOUSBOTTE** sur Facebook - Il suffit de nous demander comment vous y inscrire à INGRID LIU [ingrid.liu@free.fr](mailto:ingrid.liu@free.fr)

Il existe également un site informatique Bousbotte [www.bousbotte.fr](http://www.bousbotte.fr) et nous sommes répertoriés également sur le site de la FSCF en BOURGOGNE FRANCHE COMTE où vous trouverez toutes les informations sûres

- Les compétitions
- Les règlements
- Les formations etc....